

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MINGANIE  
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 19 juillet 2021 à 15 h 15 et conformément au *Code municipal*, sont présents son honneur le maire John Pineault, mesdames les conseillères Hélène Boulanger, Isabelle Plante et Shawna Doucet formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim aussi présent, agit à titre de greffier par visioconférence.

**Ouverture de la séance extraordinaire du 19 juillet 2021**

Monsieur John Pineault, maire, ouvre la séance extraordinaire à 15 h 15 après constatation du quorum.

---

**2021-07-875: Signification de l'avis de convocation - 1**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 19 juillet 2021 à 15 h 15 conformément à l'article 153, 2<sup>e</sup> alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 16<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021.

---

**2021-07-876 : Approbation de l'ordre du jour – 2**

1. Constat de quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Projet de mise aux normes de l'eau potable - Résultat de l'appel d'offres # 2021-02 pour la réalisation de plans et devis et la surveillance des travaux - Octroi du mandat
4. Projet « Sentier Trek » - Offre de service de SOLIFOR pour le rubanage
5. Énergie Anticosti – Offre de service de HATCH pour une revue d'une étude pour validation des énergies alternatives
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Donné à L'Île-d'Anticosti, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021

**Il est proposé** par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 juillet 2021 à 15 h 15, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

---

**2021-07-877 : Projet de mise aux normes de l'eau potable - Résultat de l'appel d'offres #2021-02 pour la réalisation de plans et devis et la surveillance des travaux - Octroi du mandat - 3**

**Considérant** que quatre (4) entreprises ont déposé des offres de services pour réaliser les plans et devis et la surveillance du projet de mise aux normes de l'eau potable en réponse au devis d'appel d'offres de services professionnels no. 2021-02 déposé sur SEAO le 2 juin dernier;

**Considérant** que ces firmes sont CIMA+, SNC-Lavalin, Stantec et TechnoRem;

**Considérant** que les quatre (4) firmes ont été jugées conformes relativement aux documents administratifs fournis;

**Considérant** que la firme TechnoRem ne s'est pas qualifiée et a été rejetées parce qu'elles n'atteignaient pas le pointage intérimaire total et que par conséquent leur offre de prix n'a pas été ouverte;

**Considérant** l'analyse effectuée par le comité de sélection et les résultats suivants :

<u>FIRME</u>	<u>NOTE TECHNIQUE</u>	<u>PRIX</u>	<u>POINTAGE FINAL</u>	<u>RANG</u>
CIMA+	72,5	908 704,91 \$	0.91	3
SNC Lavalin	77,5	585 912,60 \$	1.49	2
Stantec	75,5	371 599,20 \$	2.30	1

**Considérant** la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme **Stantec**;

**À ces causes,**

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement;

**Que** le mandat de réaliser les plans et devis et la surveillance des travaux du projet de mise aux normes de l'eau potable soit accordé à la firme *Stantec Experts-conseils Ltée* au montant de 371 599,20 \$ (incluant les taxes totales);

**Que** le devis d'appel d'offres de services professionnels, les addendas no. 1 et 2, l'offre de services incluant tous les annexes, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

**Que** la présente résolution soit transmise :

- aux quatre (4) firmes ayant déposé une offre de services;
- à M. Patrick Niquette, ingénieur chargé de projet – Analyste à la direction des programmes d'infrastructures d'eau du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

---

#### **2021-07-878 : Projet « Sentier Trek » - Offre de service de SOLIFOR pour le rubannage - 4**

**Considérant** l'offre de service de Solifor pour effectuer une opération de rubannage pour une portion du sentier trek;

**Considérant** que l'offre est de 500 \$ par jour pour des travaux évalués à 10 jours;

**Il est proposé** par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Solifor et de payer le tout à même l'enveloppe dédiée à la mise en place de la réserve de biodiversité projetée.

---

#### **2021-07-879 : Énergie Anticosti – Offre de service de HATCH pour une revue d'une étude pour validation des énergies alternatives - 5**

**Considérant** l'offre de service de Hatch pour la revue d'une étude pour la validation des énergies alternatives;

**Considérant** que le partenariat de la Municipalité dans Énergie Anticosti correspond à 10%;

**Il est proposé** par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Hatch et de payer 10% de la facture de 10 000 \$ plus les taxes.

---

#### **Période de questions - 6**

Aucun citoyen n'est présent.

---

**2021-07-880 : Clôture de la séance extraordinaire du 19 juillet 2021 - 7**

**Il est proposé** par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du 19 juillet 2021.

**Levée de la séance extraordinaire du 19 juillet 2021 - 6**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur John Pineault, maire lève la séance extraordinaire de ce 19 juillet 2021 à 15 h 30.

---

John Pineault  
Maire

---

Mathieu Gravel  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Je, Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2021 afin d'effectuer le paiement des dépenses de la présente séance du conseil ci-dessus mentionnées.

---

Mathieu Gravel  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim